



**UNE FORCE
POUR L'AVENIR**

cat.dassault.secl@oranae.fr

**Réponse de la réunion
DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL
du jeudi 09 octobre 2014**

1) Lors de la pétition sur l'OTT plusieurs personnes nous ont fait part de pressions de la maîtrise, pour ne pas signer la pétition. Ceci est inadmissible.

Nous demandons l'arrêt des pressions sur les salarié(e)s.

Aucune pression de la hiérarchie comme syndicale.

La direction ne serait-elle pas d'accord avec le syndicat maison,

Ou plutôt pour brouiller les pistes sur le mal être à Seclin.

2) deux Licenciements,

Serait-ce le seul plan d'action que la direction ait trouvé pour baisser le taux d'absentéisme ?

NOUS NE FERONS PAS DE COMMENTAIRE.

UNE NOUVELLE FOIS LA DIRECTION NE REPOND PAS A LA QUESTION.

3) Pouvez-vous approfondir sur le terme : de nature discriminatoire, que vous nous avez répondu sur la question 4 du compte rendu DP du 10 juillet 2014.

Les salarié(e)s voudraient savoir dans quel sens cela est-il discriminant ?

Une fois de plus la direction nous a répondu que ce n'était pas du ressort des DP.

Alors la CGT se demande, s'il faut aller voir une autre instance* pour avoir une réponse objective.

*Instance : procédure, saisir un tribunal.

- 4) Nous demandons de respecter l'accord société sur la prise de demi-journées d'ancienneté pour les équipiers. Déjà posé en 2014.

LA DIRECTION ne veut rien entendre et déjà répondu à plusieurs reprises.

La CGT va voir de son côté pour se faire entendre en DIRECCTE*.

*Inspection du travail

- 5) Combien y a-t'il de cadres dirigeants à Seclin et ont t'ils un statut différent des cadres conventionnels ?

La direction ne comprend pas la question.

Pourtant, on a fait simple ?

La CGT a expliqué à la direction que les salarié(e)s ne comprenaient pas que l'organigramme CODIR* n'était plus visible dans l'établissement.

Pour le statut de cadre dirigeant : la direction fait semblant de ne pas comprendre et pourtant il n'y a pas si longtemps que ça, elle se targuait (que certains hauts cadres avaient des horaires extensibles), etc...

Alors que fait notre direction. ????????

- 6) Ne serait-il pas plus judicieux de faire des plus petites cartes aux entreprises extérieures.

La direction a dit qu'elle ne changerait pas, mais qu'il y avait deux possibilités pour l'accrocher, soit par agrafe pour mettre à la taille ou par collier.

7) Nous tenons à vous avertir qu'il y a un climat social qui se dégrade à SECLIN et qu'il serait grand temps d'en changer.

La direction se cache derrière ALMA CONSULTING. En disant que tout va bien, alors que la Direction générale ne veut plus en entendre parler !!!

La CGT a déjà remonté le problème en aval auprès du secrétaire du CHSCT par un courrier d'alerte.

N'attendons pas d'avoir un accident grave pour faire de la prévention.

8) Une question a été rajoutée lors de la réunion de DP, suite au décès d'un compagnon d'atelier qui venait de signer son contrat CDI.

La famille du compagnon aura-t-elle droit à IPECA sur l'indemnité décès ?

OUI, le service RH a reçu la famille du défunt pour les modalités de la mise en route d IPECA.

Seclin Le 21/10/2014